



Janvier 2013

Chailly-en-Gâtinais

BULLETIN MUNICIPAL N°24





SPECTACLE DE NOËL



**RANDONNÉE CONTES
FORÊT DE LORRIS**



RUGBY ÉCOLES DU CANTON



DÉPART CROSS ÉTANG DES BOIS

La composition qui figure sur la couverture de ce bulletin est une explication des éléments constitutifs du blason de Chailly.

Celui-ci créé en 2008 s'inspire des caractéristiques géographiques et économiques de notre village qui offre à ses habitants une voie d'eau navigable, des activités halieutiques et cynégétiques ainsi qu'une riche production agricole.



**GOÛTER AIDE AUX
DEVOIRS**



Le mot du Maire

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

A l'initiative de votre Conseil Municipal, l'année 2012 a été riche de réalisations avec les travaux suivants :

- L'isolation de la sacristie et la réfection de son carrelage.
- L'automatisation de la sonnerie de l'église.
- L'installation du chauffage électrique dans le logement de l'ancienne école, pour permettre sa location.
- La création du blason du village.
- La rénovation du mur ouest du cimetière.
- La pose de huit boîtes de branchement au tout à l'égout au Marchais Pinard.
- La création du columbarium avec des cavurnes et du jardin du souvenir.
- La modernisation de l'éclairage public de Romaison et du hameau de la Bourbonnière.
- La mise en agglomération du lotissement de Romaison pour une plus grande sécurité de ses habitants.

Il faut noter également, sur le plan matériel, l'achat d'une cuve à fuel aux normes, d'une bétonnière, d'une débroussailleuse, d'un groupe électrogène et d'un souffleur à feuilles.

Sous l'impulsion de la Communauté de Communes et avec son financement total, une aire de jeux pour les enfants et un terrain de boules ont été installés dans le parc arboré de l'ancien presbytère, à partir du début juillet 2012 pour la plus grande satisfaction des utilisateurs.

A mon plus grand désespoir, la pâte n'a pas pris entre notre boulanger et les habitants de Chailly. Le Chiffre d'affaires réalisé dans son commerce, avec 70 baguettes vendues par jour, était totalement insuffisant pour le faire vivre. Avec son départ, nos aînés perdent un lien social indispensable.

Dans le contexte de crise économique que nous vivons, je note avec intérêt la reprise de la construction de maisons individuelles à Chailly, en cette fin d'année 2012.

Après l'enquête réalisée par le SICTOM auprès de chacun d'entre vous, l'événement majeur de ce début d'année 2013, sera la mise en place des poubelles dites « intelligentes » qui permettra à chacun de payer en fonction de la quantité de déchets produits, et changera le mode de facturation. Désormais, les factures de la redevance seront éditées au nom de la communauté de communes.

Enfin nous soutenons avec force le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire, porté par la Communauté de Communes en 2013 à Lorris, pour rassembler et pérenniser les professionnels de santé (médecins - pharmaciens - spécialistes) sur notre territoire.

Je ne serais pas complet si je ne rendais pas hommage à tous nos bénévoles, à nos associations et à nos employés communaux, qui par leur engagement quotidien animent la commune, facilitant ainsi l'insertion de nos nouveaux habitants auxquels nous souhaitons la bienvenue.

A l'aube de la nouvelle année, le Conseil Municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour vos projets 2013.

Le Maire, Gérard DALAIGRE



LA MAIRIE DE CHAILLY À VOTRE SERVICE

Les permanences sont assurées par les adjoints :

Monsieur COGNET Richard, Madame FALZON Françoise,

Madame COFFINEAU Danielle, Monsieur LEHOUX Joël

et par Monsieur le Maire :

Une permanence administrative se tient

Tel: Fax 02 38 96 26 70 / 09.67.14.26.70

E-mail: mairie-chailly-en-gatinais@wanadoo.fr

le mardi de 17 h. à 19 h.

le vendredi de 17 h. à 19 h.

le lundi matin de 10h. à 12 h

Deuxième de couverture – Ecole de CHAILLY

p.1 Le mot du maire.

p.2 et p.3 Adresses et numéros de téléphone utiles.

p.4 Documents et Règlements.

p.5 ADAPA et Divers.

p.6 Assainissement et ordures ménagères.

p.7 Horaires de travail. A votre service dans la commune.

p.8 Salle des fêtes et horaires des bus.

p.9 Urbanisme – Cimetière – Incivilités – Animaux

p.10 Fleurissement – p.11 État Civil.

p.12 SIRIS – p.13 à p.16 Événements.

p.17 Travaux – p. 18 et p.19 A.S.C

p.20 AAPMA Ancien de Chailly.

p.21 Chailly Loisirs SHOL – p.22 Ass. Saint Aignan.

p.23 Photo Ecole 1938 – p.24 Petits Soldats.

p.25 Publicités – p.26 Scolarité obligatoire.

p.27 Photo Ecole 1942 – p.28 Publicités.

Troisième de couverture – Chailly il y a un siècle.



ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES



URGENCES



1

GENDARMERIE

38 Fg de Sully – Lorris

Tél. 02 38 94 07 25

1

POMPIERS

6 Place du Mail – Lorris

Tél. 02 38 92 44 45

11

112 à partir d'un portable

1

SAMU

45

SOS MAIN

(toutes plaies graves affectant les mains)

POLYCLINIQUE DES LONGUES ALLÉES

25 rue de Mondésir – St Jean de BRAYE

Tél. 0 820 000 660

CENTRE ANTIPOISON

(Renseignements sur la conduite à tenir dans l'attente des premiers secours en cas d'intoxication ou d'empoisonnement)

Tél. 02 41 48 21 21

CENTRE HOSPITALIER

Agglomération Montargoise

658 rue Bourgoins – Amilly

Tél. 02 38 95 91 11

MEDECINS

Cabinet médical des Docteurs **LALLEMAND, MARTIN, TRIN.**

2 rue des Demoiselles – Lorris – Tél. 02 38 92 40 10

Les Docteurs LALLEMAND et TRIN reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Le Docteur MARTIN consulte : le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 16h à 18 h, le jeudi de 9h30 à 11h30, le vendredi de 7h à 9h30, le samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous.

Le Docteur MARTIN s'absente le lundi, le Docteur LALLEMAND le mercredi, le Docteur TRIN le samedi.

Une garde est organisée le week-end du samedi midi au lundi 8 heures.

DENTISTES

Cabinet dentaire des Docteurs **F. MARCEAU et I. MARCEAU**

et **P. CASTRO** – 23 place du Martroi – Lorris – ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, fermé le samedi après-midi, le lundi et le jeudi après-midi. Tél. 02 38 94 83 19 (F.Marceau et P.Castro)

Tél. 02 38 94 83 19 (I. Marceau)

Une garde est organisée les week-ends et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 38 81 01 09

PHARMACIES

S. DOUCET, 10 place du Martroi – Lorris.

Pharmacie ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Fermeture le lundi. Tél. 02 38 92 40 10

J. THOMAS, 15 Grande Rue – Lorris.

Pharmacie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 12h, fermeture le samedi après-midi.

Tél. 02 38 92 45 27

Si vous voulez connaître la pharmacie de garde en cas d'urgence, en week-end ou les jours fériés, téléphonez au 32 37.

PERSONNES

AGÉES et

HANDICAPÉES

A.D.A.P.A (association nationale d'aide à domicile)

7 route de la Forêt – Lorris. (voir article dans ce bulletin)

A.D.M.R – Auxiliaires de vie pour aide-ménagère, aide à la personne, courses, portage de repas à domicile, jardinage, bricolage pour personnes âgées ou handicapées. (déductible des impôts à 50%)

PRÉSENCE VERTE – Dispositif permettant d'assurer la sécurité des personnes et de faciliter le maintien ou le retour à domicile.

Service ouvert à toute personne quels que soient son domicile, son âge, ou son régime de protection sociale.

Tél. 02 38 94 83 49

Tél. 02 38 70 80 80
18 rue du Docteur ROUX
Montargis.

Tél. 02.38.60.55.89

Une aide financière peut être accordée par le C.C.A.S de la commune, la C.P.A.M, la M.S.A

INFIRMIERS	Infirmière à domicile (libérale) Mme FORGET	Tél. 02 38 96 31 62
AMBULANCES	"Ambulances Saint JACQUES" 2 allée du Château – Bellegarde.	Tél. 02 38 90 15 30
DIVERS	CENTRE MEDICO SOCIAL (assistantes sociales) 7 route de la Forêt – Lorris	Tél. 02 38 92 31 20
	SAMU SOCIAL (Aide aux personnes en état de détresse matérielle ou morale)	115
	S.O.S AMITIÉ (Interlocuteur en cas de détresse morale)	Tél. 02 38 62 22 22
	S.O.S FEMMES BATTUES	Tél. 3919
	S.O.S DROGUE ALCOOL TABAC	Tél. 0 800 23 113 13
	SIDA INFORMATIONS	Tél. 0 800 840 800
	ALLO ENFANT MALTRAITE (Le signalement de maltraitance est un devoir légal)	119
	CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) Accueil du lundi au vendredi au 31 rue Cheautemps – Montargis.	Tél. 02 38 98 53 76
	S.E.G (Solidarité Emploi Gâtinais) – Assure aux particuliers, associations, collectivités, artisans, commerçants et entreprises, des services de : Accueil du public au ménage, repassage, travaux de jardinage, manutention.	Tél. 02 38 94 84 57 7 rte. de la Forêt – Lorris.
ECOLES	S.I.R.I.S (Syndicat Intercommunal de regroupement d'intérêt scolaire) Ouvert le mardi et le jeudi, 8 rue des écoles – Thimory.	Tél. 02 38 89 51 10
	École de THIMORY – Maternelle et C.P	Tél. 02 38 89 51 09
	École de CHAILLY – du CE.1 au CM.2	Tél. 02 38 96 30 14
	College de LORRIS – 38 rue Saint LAZARE – Lorris.	Tél. 02 38 92 41 69
SERVICES ADMINISTRATIFS	Point POSTE – Café de Chailly, du lundi au samedi de 8h30 à 11h30. le dimanche de 8h30 à 14h, fermé le mercredi. Lever du courrier à 9h.	Tél. 02 38 96 24 00
	TRESOR PUBLIC – du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h. le vendredi 8h30 à 12h. 7 rue des Marchés – Lorris.	Tél. 02 38 92 40 55
	SOUS-PREFECTURE – 22, 24 rue BAUDIN – Montargis.	Tél. 02 38 85 00 21
	D.D.T (ex D.D.E) – 25 rue Jean Jaurès – Montargis.	Tél. 02 38 28 30 40
	LYONNAISE DES EAUX – 213 rue du CHRIST B.P.220 – Montargis. scv. client: Tél. 0 810 361 361 – dépannage: Tél. 0 810 861 861	
	EDF GDF – renseignements (7 jours/7 et 24h/24): Tél. 0 800 123 333 – dépannage (7 jours/7 et 24h/24): Tél. 0 810 333 045	
CULTURE	BIBLIOTHEQUE de LORRIS – 24 place du Mail. Horaires: le mercredi de 14h à 19h, jeudi et samedi de 9h à 12h, vendredi de 17h30-19h	Tél. 02 38 94 83 68
SPORTS	TENNIS – Chailly vous propose en location un court, situé à proximité de l'école, dont la gestion est assurée par Mr RIGHI, 5 rue du port. Tarif horaire: 8€ (pour 2 adultes) 5€ (-16ans) – Tarif annuel: 30€ (pour 2 adultes) 18€ (-16ans)	Tél. 02 38 96 24 00
	NATATION – Bassin cantonal de natation de Lorris. 6 rue A. de Saint EXUPÉRY, ouvert le mardi de 18h à 19h45 et le mercredi de 12h45 à 14h15 Tarif: 7€ pour 30 minutes en individuel ou 45 minutes pour les groupes (à partir de 6 personnes)	Tél. 02 38 92 31 47

Vous pratiquez le tennis de table, la randonnée pédestre, la gymnastique, la pétanque, la danse...
Reportez-vous aux pages Association Sportive et Culturelle de ce bulletin.

La Balade du canal d'Orléans – La 22^{ème} balade du canal d'Orléans aura lieu le dimanche 17 février 2013.
Les parcours sont de 9, 15, 20 et 27 kilomètres, ils permettront de découvrir le canal, la forêt d'Orléans et les étangs.
Sur le parcours seront exposées des voitures anciennes. Départ de la salle polyvalente de SURY AUX BOIS de 7h. à 10 h.
Renseignements au 02 38 46 82 91, par email: canal.orleans@wanadoo.fr, et sur le site internet: www.canal-orleans.fr

DOCUMENTS DÉLIVRABLES EN MAIRIE

- 1) Copie intégrale d'acte de naissance.
- 2) Extraits d'acte de naissance, mariage, décès.
- 3) Cartes d'identité.
- 4) Carte grise.
- 5) Duplicata permis de conduire.
- 6) Duplicata livret de famille.

7) Légalisation de signature .

Pour obtenir ces documents vous pouvez vous adresser directement à la mairie qui vous renseignera sur les pièces constitutives des dossiers. Vous pouvez également consulter le site :

www.service-public.fr

Une nouvelle carte postale!

Notre village s'enorgueillit de posséder une belle collection de cartes postales. Mais celles-ci appartiennent au passé. Il fallait renouer avec cet ancien support de courrier qui permettait d'exporter et de mieux faire connaître le cadre dans lequel nous vivons.

La secrétaire de mairie CHANTAL en collaboration avec Françoise et le Syndicat d'Initiative de LORRIS a conçu cette nouvelle carte mise en vente à la mairie et au bar des Calliaciens pour quarante centimes d'euro.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

ARTICLE I: - Une distance de 2 mètres au moins de la **limite séparative** des deux propriétés est à respecter pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur.

ARTICLE II: - Les propriétaires sont tenus d'élaguer et de tailler les **branches à l'aplomb du domaine public et privé**. Un entretien régulier des arbres et des haies évite de nuire à son voisinage et réduit les risques de dysfonctionnements des lignes électriques et téléphoniques, de même qu'il évite de créer une gêne pour les travaux de voirie et de fossés.

- Le règlement spécifique aux lotissements de « Romaison », « Le petit Romaison », « Bellevue », « Les Chamoreaux », « La Pointe », « La Bécasserie », « Noublain » précise que les haies vives en limite séparative ne doivent pas dépasser 1,50 m. de hauteur.

ARTICLE III: - Les arrêtés préfectoraux de juin et novembre 2002 stipulent que :

« Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit. Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et déchets de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique » .

ARTICLE IV: - Avec le retour des pluies d'automne, un bon entretien des **buses** évite de porter nuisance à autrui. Il est donc rappelé que l'entretien et le curage des buses sur une longueur de 5 mètres de part et d'autre de l'accès à un terrain doivent être assurés par le propriétaire du dit terrain dans l'intérêt de tous.

ADAPA LORRIS UNION NATIONALE DE L'AIDE ET DES SOINS AUX DOMICILES

Tél: 02 38 94 83 49

Notre Association, à but social, non lucrative, couvre le canton de Lorris. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 13 communes du Canton avec la participation d'un usager.

Notre Association est autorisée par le **Conseil Général** à intervenir auprès des personnes âgées ou handicapées, et s'oblige à respecter scrupuleusement la tarification arrêtée annuellement par ce même Conseil Général.

Notre implication citoyenne est au profit de tous.

Notre agrément vous permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

En date du 24-10-2012, nous avons à nouveau été certifiés, après avoir été évalués et jugés conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel concernant la profession.

Les caractéristiques certifiées :

1-Des moyens adaptés dans le respect de la déontologie du métier.
2-Un accueil et une réponse transparente et sur mesure pour le particulier.

3-La mise en œuvre d'une organisation qui permet d'assurer les prestations conformément aux engagements pris.

4-Une politique de gestion des ressources humaines efficace.

5-Un suivi de la qualité des prestations.

Notre fonctionnement, notre management de l'Association sont certifiés conformes aux exigences de la norme NF EN ISO 9001 par le Bureau VERITAS avec la mention Qualisap.

Pour vous permettre de **vivre chez vous** le plus longtemps possible

en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Vous aider à la réalisation ou réaliser **l'entretien courant de votre maison** : l'entretien du logement, des **vêtements**, du **linge**, vous assister dans vos **démarches administratives** simples.

Vous aider à la **réalisation des achats alimentaires** ainsi qu'à la préparation et à la prise des **repas**, vous accompagner dans vos **sorties**, promenade ou **visite médicale**, vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.

Vous souffrez d'un **handicap**, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.

Vous sortez d'un **séjour hospitalier**, et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.

Nous assurons le **portage de repas** par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par la maison de retraite de Sully sur Loire.

UNA téléassistance vise à améliorer la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant son entourage. Opérationnelle 24 h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés. Notre objectif reste : **L'AIDE A DOMICILE**.

Jacques HEBERT

ORPADAM-CLIC

Association au service des retraités et des personnes âgées.

L'ORPADAM intervient sur 10 communes de l'Agglomération Montargoise pour :

- L'aide aux démarches administratives .
- La prévention des seniors : mémoire, chutes, équilibre.
- Des soins de pédicurie dispensés par des professionnels diplômés d'état pour les personnes non imposables.
- Des associations de bénévolat telles que « lire et faire lire »
- L'insertion des jeunes.....

Le **CLIC** :

-**Pour les plus de 60 ans** vous informe et vous accompagne sur le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, les aides éventuelles et l'entrée en établissement.

Pour les personnes handicapées de plus de 20 ans vous aide dans la constitution du dossier MDPH et en assure le suivi .

Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous à la permanence du centre social de Lorris, le 4^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h, à votre domicile et à nos bureaux.

Mme DELACROIX Françoise: Présidente
25,Faubourg de la Chaussée 45200 Montargis
Tél 02 38 85 85 33/Fax 02 38 85 00 22
Mail: orpadam@wanadoo.fr

ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE

Connaissez vous l'allocation journalière de présence parentale? (**AJPP**)

Elle vous concerne:

- si votre enfant à charge a **moins de 20 ans**,
- s'il est gravement **malade accidenté ou handicapé**,
- si vous cessez ponctuellement votre **activité professionnelle** ou votre **recherche d'emploi** pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant des soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le Médecin Conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en savoir plus ou en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales.

Tél: 0 810 25 45 10 ou télécharger l'imprimé
sur le site www.caf.fr

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE rSa

C'est un **complément de revenus** versé aux personnes qui travaillent et dont les ressources sont faibles . Célibataires ou vivant en couple, avec ou sans enfants, le montant du **rSa** est calculé en fonction de votre **situation** et de vos **ressources des trois derniers mois**.

N'hésitez pas à faire le **test rSa** sur le www.caf.fr ou adressez-vous à votre **Caisse d'Allocations Familiales** au 0 810 25 45 10

Vous n'y avez pas droit?.....Refaites le test si vos ressources diminuent.....

ASSAINISSEMENT



Lagunes du bourg



Station de Romaison

Les travaux d'assainissement de Chailly concernant les deux secteurs du Bourg et de Romaison viennent de s'achever en Juin 2012.

POUR CE QUI CONCERNE LA ZONE DU BOURG:

Le traitement des effluents est réalisé par un système de lagunage naturel qui comprend trois bassins d'une superficie de 3620M2 situés sur la rive gauche du canal, (zone appréciée des cygnes qui en ont fait leur aire de couvaison). Le dispositif comporte également 2000 mètres linéaires de réseaux séparatifs et un poste de relèvement. La capacité nominale de réception des boues est de 3900 M3 qui correspond à 250 équivalents habitants. La lagune a été mise en service en 1985. L'année suivante a vu la réalisation du réseau (Réception des travaux en août 1986).

Actuellement 83 habitations sont raccordées.

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE ROMAISON:

La station d'épuration située sur une parcelle communale au fond du chemin des Bourcheveaux a été construite en février 2004 et mise en service en février 2005. Pour le reste, les travaux se sont étalés sur 8 ans et se sont déroulés en 6 tranches:

La première tranche réalisée de février à octobre 2003 pour 39 branchements concernait une partie des chemins de Bossefaux, de la Pâtur aux Bœufs, des Bourcheveaux et du Pré aux Regains.

La deuxième tranche réalisée d'octobre 2003 à novembre 2004 pour 37 branchements intéressait une partie des chemins de la Pâtur aux Bœufs et de la Clémendière.

La troisième tranche pour laquelle les travaux se sont échelonnés de novembre 2004 à décembre 2005 concernait une partie des chemins de la Pâtur aux Bœufs, de Chommeplate et de Bossefaux. Pour 41 branchements.

La quatrième tranche dont la réalisation a duré un an, de mai 2007 à mai 2008, avec 34 branchements pour les chemins de la Pâtur aux Bœufs, et les impasses de la Bécasserie et du Bois du Puy.

La cinquième tranche pour 23 branchements (travaux de juillet 2009 à décembre 2009) concernait une partie du chemin du Marchais-Pinard et du chemin de Chevillon.

La sixième tranche avec 15 branchements réalisés entre juin 2011 et juin 2012, pour une partie du chemin de Chevillon et le lotissement des Rouches Moulins, clôturait les travaux auxquels devaient s'ajouter 8 boîtes de raccordement suite à la viabilisation de terrains en vue de futures constructions.

Actuellement l'ensemble des lotissements des Rouches Moulins et du bois de Romaison possède un assainissement collectif.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES-NOUVELLES DONNES



A partir du 28 janvier 2013, il va y avoir du changement dans la collecte des ordures ménagères par le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire. Désormais, le paiement des ordures ménagères ne va plus se faire sur la feuille des impôts fonciers mais sur la base d'une facture. En 2013, elle sera constituée d'un forfait global et à partir de 2014 d'une facture qui va prendre en compte le nombre des levées de l'année précédente. En 2014, la facturation comportera une base de 26 levées minimum. Pour vous garantir le coût le plus bas, vous avez avantage à ne sortir votre poubelle qu'une fois tous les 15 jours, sachant que la collecte aura toujours lieu une fois par semaine.

Une puce à l'intérieur de la poubelle permet de comptabiliser les présentations. Cette puce ne contient aucune information personnelle.

Lors du ramassage, seules les ordures présentes dans les poubelles seront collectées. Le couvercle devra être fermé. Les consignes de tri ne changent pas. En cas de changement de composition du foyer ou de dégradation de votre poubelle, il est nécessaire de prendre contact avec le SICTOM qui procédera au changement de cette dernière.

Pour les personnes qui sont en résidence secondaire, il est possible d'obtenir une carte qui donne accès à une colonne enterrée pour le dépôt des sacs poubelles. La facturation reste la même que pour une poubelle classique. Enfin pour les surplus d'ordures ménagères sur une courte période, le SICTOM vous propose la vente de paquets de 10 sacs prépayés de 50 litres.

Les nouveaux horaires des collectes, la grille tarifaire ainsi que les emplacements des colonnes enterrées sont disponibles sur le site internet du SICTOM, www.sictom-chateauneuf.fr Tél. : 02 38 59 50 25

N.B: A partir du 28 janvier 2013 la collecte des ordures ménagères se fera le lundi après midi.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LORRIS PARC D'ACTIVITÉ DU PAYS DE LORRIS

	Matin	Après-midi
Mardi	9h 30 à 12h30	13 h00 à 17 h
Mercredi	9h 30 à 12h 30	13 h00 à 17 h
Jeudi	Fermé	13 h00 à 17 h
Vendredi	9h 30 à 12h 30	13 h00 à 17 h
Samedi	9h 30 à 12h 30	13 h00 à 17 h

HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE.



L'arrêté préfectoral du 10 décembre 1990 précise que ces travaux ne peuvent être effectués : **Les jours ouvrables que de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.**
Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
Les dimanches uniquement de 10 heures à 12 heures.

À VOTRE SERVICE DANS LA COMMUNE

DANS LE BOURG:

Au BAR-TABAC Chez Dominique RIGHI: (Ouvert tous les jours, sauf le mercredi, de 7 heures 30 à 19 heures 30). Vous pouvez trouver des boissons à emporter, de la confiserie, des biscuits, journaux, timbres, enveloppes et cartes postales .

COMMERÇANTS AMBULANTS:

La Superette Ambulante Stéphanie MOTTEAU effectue des tournées tous les vendredis au bourg et à Romaison vers 12 heures.

Elle propose du pain, des produits fermiers, de l'épicerie, des fruits, des produits de toilette et des produits ménagers. Possibilité de livraison à domicile sur commande.



Tel 06 89 32 94 67 Mail:stef7718@hotmail.com

La boulangerie DOS SANTOS fait trois tournées par semaine dans le bois de Romaison, les mardi, jeudi et samedi aux alentours de 10 heures 30 proposant du pain, des viennoiseries, quiches et pizzas, de la pâtisserie, des fruits, ainsi que quelques articles d'épicerie.



Tel 02 38 96 21 46

SERVICES À LA PERSONNE:

Carré Rouge Mobile



Cette prestation a débuté vers le milieu de l'année et se poursuivra en 2013. Il s'agit d'un camping-car de la Croix Rouge qui vient s'installer sur la place de l'église. Le personnel propose son aide en matière vestimentaire, alimentaire, fourniture de produits d'hygiène et un soutien administratif. Pour tous renseignements s'adresser à: CRF Délégation Territoriale du Loiret, 69 rue des Anguinis 45260 St Jean le Blanc.

Tel: 02 38 53 30 76

WWW.45.CROIXROUGE.FR

À VOTRE SERVICE DANS LA COMMUNE (Suite)

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES:

La salle des fêtes de Chailly offre une capacité de 120 personnes.

TARIF DES LOCATIONS



Une attestation de responsabilité civile sera exigée pour toute location ainsi qu'un chèque de caution de 500€.

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
1 journée sans cuisine	65€	90€
1 journée avec cuisine	95€	145€
2 journées sans cuisine	95€	150€
2 journées avec cuisine	160€	220€
Vin d'honneur sans cuisine	45€	60€
Vin d'honneur avec cuisine	55€	70€
Location matériel (1 table , 2 bancs et tréteaux)	3€	3€



VOYAGES À LA DEMANDE:

Un bus Ulys passe prendre les voyageurs à domicile

-Pour aller de **Chailly à Lorris** le mardi ou le jeudi: réserver la veille avant midi au 0800004500 (tarif: 2€30)

-Pour aller de **Chailly à Bellegarde** le lundi ou le mardi: réserver le vendredi pour le lundi et la veille avant midi pour le mardi au 02 38 93 48 00 (Tarif: 2€30)



RAMASSAGE SCOLAIRE:

Un service de bus assure le ramassage scolaire au bourg et aux deux abribus de Romaison pour les élèves scolarisés à l'école de Chailly et au collège de LORRIS.

-Le car de la ligne 3107 qui s'arrêtait à Thimory pour prendre les étudiants Lycéens scolarisés à Montargis s'arrêtera désormais également au bourg de Chailly à 7h05.



URBANISME

Pour toutes demandes de permis des imprimés sont disponibles à la mairie mais vous pouvez aussi vous les procurer sur internet en allant sur : vosdroits.service-public.fr

Cette année il y a eu 5 demandes de permis de construire et 9 déclarations préalables de travaux.

RÈGLEMENT DU CIMETIERE



La réalisation d'un columbarium, de cavurnes et d'un jardin du souvenir

ont entraîné une modification du règlement du cimetière. Le nouveau règlement peut être consulté à la mairie. Il est également affiché à l'entrée du cimetière.



DES NOUVELLES DE NOS ANIMAUX

Vous vous souvenez sans doute du sympathique ânon **Pépère** né l'année dernière dans la ferme de

GÉRARD et NATHALIE. Devenu un jeune adulte il ne pouvait plus rester à la ferme avec les deux femelles UDI, sa mère, et NINA. C'est pourquoi il est parti au mois d'août à Chatenoy.



MARGUERITE ET SA MÈRE

Dans cette même ferme est née au mois de juin la **petite vache Marguerite**, fille d'un couple de vaches Highland. Cette race originaire d'Écosse a été exportée un peu partout dans le monde.

Elle se caractérise par des cornes très longues qui pointent vers le haut chez la femelle et vers le bas chez le mâle. Sa robe est de couleur rousse ou brune. Les poils sont très longs. La vache Highland est habituée aux prairies pauvres. Elle est résistante à tous les climats, aux insectes et aux maladies. Les taureaux ont un tempérament doux et sont très intelligents.



INCIVILITÉS

C'est ainsi que le langage politiquement correct nous invite à désigner le vol. Mais le résultat est le même pour la victime. Il y a eu plusieurs vols cette année dans notre village.

Aux Rouches Moulins

deux demeures ont été visitées: une maison secondaire, la plupart du temps fermée, où il n'y a eu que des dégâts matériels dont la porte d'entrée fracturée. Une autre dont les propriétaires étaient partis en vacances. Là aussi, porte-fenêtre et volets ont été cassés et un poste télé et des bijoux emportés. **Au bourg** plusieurs vols ont eu lieu dont un chez une habitante sortie pour une course de moins d'une heure. Les malfaiteurs sont entrés par une porte vitrée et sont partis en emportant des bijoux. Plusieurs vols également au **Bois de Romaison** et **Route de Bellegarde** dans des demeures et des cabanes de jardin. Soyons vigilants! Sachons nous inquiéter du stationnement de véhicules inconnus! Ayons le réflexe d'informer nos voisins en cas d'absence prolongée.

NUMEROS DE TÉLÉPHONE UTILES: **Vétérinaire Lorris** 02 38 92 40 06 Portable 06 11 19 68 72. **Agence nationale de recherche des animaux** 0800 802 302. **Identification des animaux** 01 55 01 08 08. **FOURRIÈRE DU REFUGE DE CHILLEURS AUX BOIS** 02 38 39 86 75

F L E U R I S S E M E N T

« Savons-nous ce que serait une humanité qui ne connaîtrait pas la fleur? » in « Le double jardin » de Maurice MAETERLINK.

Les Calliaciens qui ont fait l'effort le plus remarquable de fleurissement de leur jardin ont été récompensés de bons d'achat de plantes ou fleurs de valeur proportionnelle à la qualité de leur fleurissement (de 30 à 50 €). Ces bons leur ont été remis lors de « la cérémonie de présentation des vœux du Maire. ». Il s'agit de:

Dans la catégorie A :	Maisons avec jardins très visibles de la rue type très fleuri:		
	Monsieur et Madame	JUSSY	Chemin de Chommeplate
	Monsieur et Madame	PLAÇAIS	50 Rue de La Pâtur aux Bœufs
Dans la catégorie B :	Maisons avec jardins visibles de la rue type paysagers ou jardins à thème:		
	Monsieur et Madame	BODEAU	Chemin de Chevillon
	Monsieur et Madame	CHARDEAU	11 Rue de la Pâtur aux Bœufs
	Monsieur et Madame	JEANNOT	Le Petit Bréau
	Monsieur et Madame	ORLAY	5 Impasse de la Bécasserie
Dans la 2° catégorie	Maison avec décor floral sur la voie publique :		
	Monsieur et Madame	RIOUT	52 Route de Bellegarde
Dans la 4° catégorie	Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement:		
	Madame	DE GUERRA	40 Route de Montargis
	Madame	GUYADER	8 Route de Montargis
Dans la 11° catégorie	Fermes fleuries:		
	Monsieur et Madame	LEROY	Ferme de Romaison

INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le règlement peut être consulté dans le bulletin de l'année dernière
Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 5 Juillet 2013

F L E U R I S S E M E N T C O M M U N A L

Au mois d'avril les jardinières du pont ont été refleuries avec des coléus, des lierres simples rouges, des lysimachias et des surfinias, des ipomées purple et des lierres glaciers.

Des bégonias Dragon Wind et des bégonias nains ont été plantés sur les plates-bandes du monument aux morts au mois de mai. De nouvelles fleurs ont également été mises en place dans les jardinières au pied des poteaux indicateurs .

I L L U M I N A T I O N S

*Magiciens de la couleur et de la lumière
Qui égayaient les longues et tristes nuits d'hiver*

Ce sont :

Mr. et Mme	BOURGEO	Romaison ,	Mr. et Mme	CHARDEAU	Romaison,	Mr. et Mme	CHIROUX	Romaison
Mr. et Mme	LEGRAND	Romaison,	Mr. et Mme	LEROY	Romaison,	Mr. et Mme	LOTTA-BRAUX	Rche Moulins
Mr. et Mme	MAUCUER	Romaison,	Mr. Et Mme	MOGE	Rte de Beauchamps	Mr. et Mme	ORLAY	Romaison,
Mr. et Mme	RAGU (Alain)	Croix St Michel	Madame	TEMERMANN	Romaison.			

Qui ont été récompensés, le jour des vœux du Maire, par des paquets d'enveloppes affranchies avec un timbre représentant le cœur du village.

CONCOURS DES LUMIÈRES DE NOËL

Pour le concours des lumières de Noël 2013 ne seront primées que les illuminations installées avant le 15 Décembre.



NAISSANCES

31 octobre
Lisa, Lydie, Nina MARNIER

14 décembre
Hanaé Sandy Fleur ARNAUX

MARIAGES



31 mars
Hervé GUILLET
Jocelyne BERTON



19 mai
Jean Pierre PALUSSIÈRE
Pascale LEMARCHAND



26 mai
Laurent JEANNETON
Cécile BLATEAU

DÉCÈS

02 juin
Isabelle SUCHET

01 août
Jean FRONTICE

18 août
Raymond LEROY

03 octobre
David ARPIN
Laetitia ARPIN



Recensement

Les opérations de recensement se sont déroulées du 19 janvier au 18 février.
La population actuelle de Chailly est de 675 habitants



Vie Civique

Inscription sur les listes électorales: Pour s'inscrire sur les listes électorales (par Internet) taper l'adresse <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html> ou aller sur le portail mon.service-public.fr

Recensement citoyen: Dès votre 16^e anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez vous à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Par Internet, taper l'adresse <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> ou aller sur le portail mon.service-public.fr

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques.

Pour tous renseignements contacter la mairie du domicile ou le centre du service national d'Orléans.
Quartier Bellecombe, 75 rue du parc, 45000 Orléans - Tél: 02.38.65.21.32

Siris Chailly Presnoy Thimory

Mot du Président

Cette année 2012 a été plus particulièrement marquée par la mise en place du centre aéré dans les locaux du syndicat principalement à Thimory. Une grande innovation, plébiscitée par les parents. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce succès.

Il nous faut aussi être vigilants sur la baisse des effectifs. Une fermeture de classe est malheureusement envisageable. Je resterai donc ferme sur les demandes de dérogation. Elles seront systématiquement refusées si elles ne rentrent pas dans les 4 cas dérogatoires.

Nous n'avons pas investi et endetté les municipalités sur 30 ans pour que nos 2 écoles soient vides.

Je voudrais terminer en remerciant toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie scolaire en nous aidant de diverses façons. Bonne année à tous
Pascal CHEVY, Président

Rentrée scolaire 2012-2013

Cette année, nous ne dénombrons que 189 élèves répartis sur 8 classes. Un effectif en baisse.

Nous étions à 201 à la rentrée 2011. Pas de fermeture de classe pour l'instant mais nous devons rester vigilants.

La maternelle accueille 71 enfants

- PS/MS : 23 élèves Mme PLAT
- PS/MS : 25 élèves Mme BRYNTZE
- GS : 23 élèves Mme DUFOUR

Les classes élémentaires accueillent 118 élèves.

- CP : 21 élèves Mme RODET
- CE1 : 27 élèves Mme JOUANNEAU
- CE2 : 20 élèves Mme AYMERIAL
- CM1 : 21 élèves Mme BAGLANDD
- CM2 : 29 élèves Mme DEPARDAY

La classe numérique à Chailly

Voilà c'est fait, les 15 PC sont installés et opérationnels. Mme Nathalie DEPARDAY peut être satisfaite, de plus une quinzaine de casques audio lui ont été remis afin de compléter la parfaite panoplie de l'apprenti informaticien.

Aide aux devoirs Chailly

Il a été assuré cette année par:

BOURGEON Édith
COUTÉ Jacky
DALAIGRE Martine
MAROIS Jeanine
MONTAIGNE Monique

dont nous saluons le dévouement.

La Sécurité des enfants avant tout

Nous devons déplorer de trop nombreuses fois des manquements à la sécurité lors des sorties et entrée des classes surtout sur le site de Thimory. C'est pourquoi, nous avons décidé que le portail restera fermé jusqu'au départ définitif du car. Nous vous rappelons que :

- le stationnement est interdit devant l'entrée de l'école de Thimory
- Vous devez rouler au pas

La municipalité de Thimory doit installer des panneaux de signalisation avant la fin de l'année pour rappeler ces points de sécurité



Quoi de neuf à la garderie ?

Lucie, nous a quittés pour rejoindre l'équipe de la communauté de communes du canton de Lorris.

C'est donc, un nouveau binôme qui a pris la relève à la rentrée de septembre : Séverine et Sandrine. Mme MERCIER Sandrine n'est pas une inconnue pour les enfants puisqu'elle est aussi la responsable du centre aéré de Thimory. Elle a été mise à notre disposition par la communauté de communes de Lorris en contrepartie d'une participation financière.



Inauguration de l'école maternelle de Thimory

Le 14 mars 2012, l'école maternelle de Thimory a été inaugurée officiellement. Le coût de cette construction s'élève à 929 000 €. Les aides de l'Etat, du Conseil général du Loiret, de l'ADEME, de la CAF du Loiret et de nos parlementaires ont permis l'aboutissement du projet. Un grand MERCI à nos généreux donateurs.

Les événements de l'année 2012

SAMEDI 7 JANVIER

Vœux du Maire, en présence de monsieur le Conseiller Général GODEAU.

Les conseillers remettaient les prix des maisons fleuries, et des illuminations de Noël.

Monsieur le Maire présentait les nouveaux habitants :

Mr DETÈVE Jérémy 16 route de BELLEGARDE

Mr et Mme FAIREN Didier Les ARLOTS

Mme GOUSSOT Catherine 16 route de BELLEGARDE

Mme MANTAUX Anne 11 rue de BELLEGARDE

Mr et Mme MOUFFRON Pierre route de THIMORY

Mr et Mme PEROT Joël 7 impasse Bois du PUY



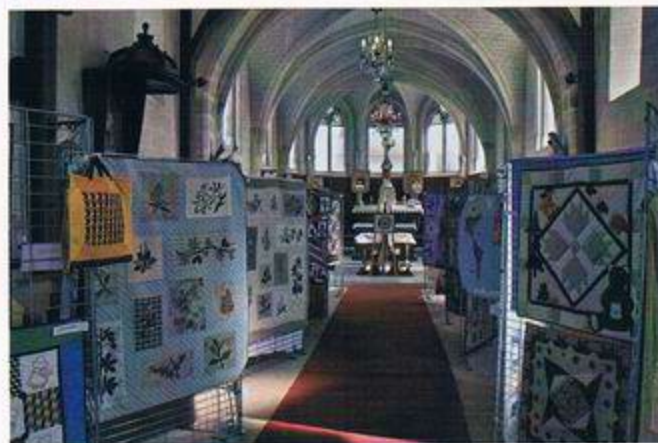
DIMANCHE 18 MARS

Brocante. Malgré la pluie l'assistance fut nombreuse.

Les vendeurs et les acheteurs ont été satisfaits.



Le même jour, les clubs de Hardanger et de Patchwork avaient organisé une exposition de leurs réalisations dans la salle du conseil de la mairie et dans l'église.



MARDI 8 MAI

Cérémonie commémorative de la victoire de 1945 devant le monument aux morts.

Dépôt de gerbes et minute de silence devant les tombes de Christian GUEGUEN et de Jean BONNIAUD.



EVENEMENTS

Bulletin Municipal 2013

Les événements de l'année 2012

TROC JARDIN



Pour la troisième année consécutive Marie Danièle et Myriam ont organisé un troc aux plantes au fond de l'impasse de la Bécasserie, où elles avaient dressé en début d'après-midi une table sur laquelle étaient disposées petites plantes et boutures.



DIMANCHE 20 MAI



Les nombreuses personnes présentes ont pu échanger ou acquérir des plantes.

SAMEDI 09 JUIN

Fête des voisins, 30 personnes se sont réunies sous un barnum impasse de la Bécasserie pour un repas pris en commun. Chacun avait apporté des plats de sa confection à partager avec les autres convives. Un moment chaleureux où l'on a pu faire plus ample connaissance de ses voisins.



VENDREDI 13 JUILLET

Matinée récréative organisée à partir de 15 heures par Myriam BERGER dans la salle du conseil de la mairie pour les enfants de CHAILLY qui ont découvert la sculpture sur ballons et sont repartis avec un modèle unique.



Le soir, le repas traditionnel s'est déroulé dans la salle des fêtes en raison des intempéries.

NELL, de l'association « Mille et une Fêtes » a assuré l'animation.

Sa prestation fut très appréciée.

EVENEMENTS

Bulletin Municipal 2013

Les événements de l'année 2012

VENDREDI 2 NOVEMBRE



HALLOWEEN



Voilà déjà une vingtaine d'années que cette fête est célébrée à Chailly. Cette année les organisateurs, Sylvie RIGHI et Rafael MARTIN BARROSO, ont regroupé 27 enfants accompagnés par leurs parents. Suivant un itinéraire bien établi, les jeunes maquillés et déguisés en sorcières menaçantes avec chapeau pointu et balai, en démons armés de leur fourche ou portant des squelettes, sont allés frapper à la porte des Calliaciens effrayés qui leur ont généreusement offert bonbons et gâteaux pour conjurer le mauvais sort.

Après cette équipée, ils se sont rendus avec leurs accompagnateurs à la salle du presbytère où les organisateurs avaient prévu un goûter.

Halloween n'a pas été fêtée cette année à Romaison comme ce fut le cas l'an dernier. Nous espérons que cela se fera l'an prochain pour reprendre la tradition d'une saine émulation.



DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 11 heures

Commémorant le jour et l'heure où fut signée l'armistice de 1918 une assemblée de fidèles s'est rendue au cimetière pour un hommage aux anciens combattants enterrés à CHAILLY. De là, le cortège a gagné le monument aux morts où les drapeaux se sont inclinés pendant la minute de silence. Après la lecture du message

du ministre des Anciens

Combattants, le maire a invité l'assistance à se rendre à la salle du conseil de la mairie pour prendre le verre de l'amitié.



DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Le repas des aînés réunissait 77 convives à la salle des fêtes.

L'animation était assurée par la jeune accordéoniste « Mady » qui s'est rendue de table en table pour interpréter des airs « à la demande ». Le repas confectionné par le traiteur Jean-Luc HUMMEL fut très apprécié.

MADY



Les événements de l'année 2012

SAMEDI 8 DÉCEMBRE - Réouverture du « Monde enchanté des CHARDEAU ».

Pour des raisons personnelles les époux CHARDEAU avaient dû interrompre pendant deux ans leur exposition de Noël. Ils étaient de retour en pleine forme le 8 décembre, à la grande joie des enfants et des parents venus nombreux pour admirer leur monde miniaturisé et animé. Le parc était ouvert tous les jours de 17h15 à 20 heures et ce jusqu'au 6 janvier, ponctué de deux animations: le passage du Père Noël le 15 et une chorale le 16 décembre. 1900 visiteurs sont venus admirer ce monde enchanté.



MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Arrivée du Père Noël. La journée qui s'est déroulée dans la salle des fêtes a été marquée, le matin, par des activités manuelles sur le thème de Noël : peinture sur boules en plastique, en polystyrène, ou en papier ou coloration de sapins. À midi, les enfants ont pu prendre un repas confectionné et servi par les bénévoles de l'association. L'après-midi fut animée par un spectacle de la compagnie « La Puce à l'Oreille » offert à tous les enfants de CHAILLY par la mairie.



Puis le père Noël est arrivé... Tous les enfants ont pu repartir avec un petit cadeau.



Blason du Village (Travaux Mairie)

Au mois de mars, après avoir hésité entre plusieurs choix on décidait d'implanter le blason sur la place de l'église d'où il serait bien visible.

Bruno PASDELOUP confectionna un soubassement en parpaings recouvert de pavés blancs sur lequel il réalisa un plateau revêtu de copeaux de bois teintés destiné à recevoir les éléments représentatifs du village dessinés et découpés par Rafaël MARTIN BARROSO et peints par Hervé BEILLOT.



Mur ouest du cimetière (Travaux Mairie)



Au mois de Février Didier DALANÇON s'attela à un travail de longue haleine, la remise en état du mur ouest du cimetière. Les travaux comportaient le remplacement des tuiles faîtières, le piquetage du crépis pour rendre les pierres et leurs joints apparents. Les travaux ont duré jusqu'au mois d'octobre où la moitié du mur était atteinte.

Columbarium

Jardin du souvenir.



Achévé début octobre, il est composé de deux cases de quatre urnes, quatre cavurnes regroupant quatre urnes et d'un jardin du souvenir (réalisation Ent. Rondeau, financement commune)

Rénovation de la Sacristie (Travaux Mairie)

Commencés fin 2011, ces travaux devaient se poursuivre en début d'année comportant une remise en état du plafond et des murs et le carrelage du sol par les deux employés communaux travaillant sous la supervision de Sébastien MARCHAND.



6^{ème} Tranche de l'assainissement de Romaison

Le 24 février s'achevait la sixième tranche de l'assainissement du bois de Romaison. Les réserves émises étaient levées le 15 mai marquant la fin définitive des travaux. (Financement Mairie avec subventions. Intervenant Vauvelle)

Poste électrique Romaison (Mars 2012)



Enfouissement de la ligne aérienne 20Kv et pose d'un transformateur.

Signalisation Romaison

Mise aux normes et installation des panneaux de signalisation dans le Bois de Romaison, suite à son classement en agglomération urbaine. Travaux réalisés entre novembre et mi-décembre (réalisation Ent. Meunier, financement commune avec subvention du Conseil Général)

Aire de Jeux

Création d'une aire de jeux.



Dans le parc du presbytère avec une bascule à ressort, une balançoire double, un toboggan, un jeu multiple, avec traitement de la zone d'impact et un terrain de boules de 150m2. L'ensemble est clôturé d'un grillage avec portillon. Début des travaux en avril, et réception fin juillet. (réalisation Claude Ferrari, financement C2C)

Installation de deux panneaux de "STOP" aux jonctions des "Chemins de Bossefaux" et du "Petit Bréau" avec la route de Thimory. (réalisation Conseil Général)

Amélioration de l'éclairage public

Nouveaux lampadaires aux lieux-dits Les 3 Vies, La Bourbonnière et Chemins de Chommeplate et de Bourcheveaux. (Travaux entreprise Perret, financement commune)



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE CHAILLY

FOYER DES JEUNES

Cette année encore, nous vous proposons des activités pour vous permettre de vous épanouir et/ou de vous détendre. Venez rejoindre les adhérents du Foyer des Jeunes. Voici le programme des activités proposées pour la saison 2012 - 2013 :

LUNDI :	Gymnastique	Adultes	De 14h à 15h
	Patchwork	Adultes	De 14h à 17h (Salle de Réunion)
	Sophrologie N2	Adolescents & Adultes	De 19h15 à 21h00 (Une semaine sur 2)
MARDI :	Gymnastique Eveil baby	De 3 à 6 ans	De 17h30 à 18h30
	Gymnastique	Adolescents & Adultes	De 19h à 20h
	Step	Adolescents & Adultes	De 20h à 21h (Une semaine sur 2)
MERCREDI :	DANSE	Enfants	De 15h à 16h
		Enfants	De 16h à 17h
		Pré adolescents	De 17h à 18h
		Adolescents	De 18h à 19h
		Adultes	De 19h à 20h
	Scrapbooking	Adultes	De 19h à 22h
	Sophrologie N2	Adolescents & Adultes	De 20h15 à 21h15 (Une semaine sur 2)
JEUDI :	Hardanger	Adultes	De 14h à 17h (Salle des Fêtes)
	Carton Mousse	Adultes	De 14h à 16h30 (Salle de Réunion)
	Sophrologie N1	Adolescents & Adultes	De 20h à 21h30 (Une semaine sur 2)
DIMANCHE :	Randonnée pédestre	Adolescents & Adultes	De 9h à 12h
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :	Aide aux Devoirs	Enfants du CE1-CM2	De 16h45 à 17h 30 (École de Chailly)

ATTENTION : SOPHROLOGIE 2 Niveaux

Depuis Septembre 2012, vous pouvez participer à des séances de sophrologie, en compagnie de Stéphanie :

Pour les débutants qui souhaitent commencer cette activité, les cours ont lieu une semaine sur deux le lundi ou le jeudi soir.

Pour ceux qui participent à cette activité depuis l'année dernière, les cours ont lieu une semaine sur deux le mardi (après la gym) ou le mercredi (après la danse).

Calendrier établi pour la saison. N'hésitez pas à vous renseigner.

NOUVEAUTE : CARTON PLUME

Depuis la rentrée, un atelier carton plume a ouvert ses portes, il est animé par Nathalie qui accueille, pour l'instant, huit personnes chaque jeudi. N'hésitez pas à nous rejoindre.



L'ANNEE 2012 EN QUELQUES DATES

21/01 : Soirée Galette
26/06 : Journée de l'Amitié (Patchwork)
02/06 : Tournoi de Pétanque
10/06 : Fête du Foyer / Rallye sur le Canton
Spectacles de danse :
- Le 20/06 à Villemandeur
- Le 30/06 à St Maurice sur Fessard
22/09 : Journée du Sport UFOLEP à Lorris
12/10 : Assemblée Générale
16/12 : Après-midi Art Floral
19/12 : Journée de Noël des enfants,
organisée en association avec le Conseil
Municipal. Après le repas, nous avons assisté
au spectacle de la Compagnie « La Puce à
l'Oreille »



En 2013, la Journée
de l'Amitié,
organisée par la
Section Patchwork,
aura lieu
le 31 janvier 2013

◀ Réalisation de la
journée de l'amitié 2012

NOS IDEES, NOS PROJETS

Soirée Galette 2013 :
Samedi 26 janvier 2013
20h30 - Salle des Fêtes
Venez nombreux !

La section Randonnée, avec l'appui de l'UFOLEP, aimerait organiser des séances **d'initiation à la marche nordique**, dates à déterminer à partir de mars 2013. Si vous êtes intéressés, adhérents ou non, contactez nous.

Nous aimerions démarrer une nouvelle activité : **LIRE & FAIRE LIRE**
Mais nous recherchons des bénévoles (de plus de 50 ans) pour des interventions sur l'école de Thimory (Public Maternelle et CP) une fois par semaine, après le repas des enfants (13 heures / 13 heures 30)

Recherchons également bénévoles pour l'Aide Aux Devoirs

Le samedi 19 janvier 2013, de 9 à 18 heures à la Salle des Fêtes, **une Formation Premier Secours PSC1** (40€licenciés & 50€non licenciés) a été programmée. Cette formation est prévue pour 20 personnes, donc suivant le nombre d'inscrits, ou si la date ne vous convenait pas mais que vous désiriez suivre ce type de formation, contactez-nous afin de prévoir une autre session.

REMERCIEMENTS, COUP DE CHAPEAU

Cette année, et depuis des années, les bénévoles nous ont permis de faire fonctionner notre association.

Pour nous, certains se déplacent :

- Chaque semaine pour encadrer une activité,
- Une ou deux fois par semaine pour assurer une séance d'Aide aux devoirs,
- Ponctuellement, afin de nous prêter main forte pour une fête, un spectacle ou une manifestation.

Chaque fin d'année, nous essayons de les remercier en organisant un dîner en commun Pour partager avec eux et leur offrir, à notre tour, un moment de convivialité. Nous savons que ce n'est pas assez, alors nous profitons de cet article pour leur dire un grand MERCI.

Sans notre Bureau l'association n'existerait pas, mais sans bénévole notre foyer n'existerait plus.

Encore MERCI

C.H

Alors envie de se détendre, d'apporter vos idées, votre aide ? Vous êtes toujours les Bienvenus !

Notre e-mail : foyerdesjeuneschailly@orange.fr

Nous Contacter : **Laurence** – 02.38.96.25.65
La trésorière

Claude – 02.38.96.13.21
La secrétaire

Hervé – 02.38.96.30.93
Le président

L'ABLETTE DE CHAILLY

L'AAPMA ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA
PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES



Regroupant 160 adhérents l'AAPPMA a organisé en 2012:

-Une initiation aux Ateliers Milieux Aquatiques avec les classes CM1/CM2 de l'Ecole de Chailly qui a regroupé comme chaque année une cinquantaine d'élèves avec goûter et remise de médailles.

-Un concours de pêche pour enfants (4/13ans) avec 33 participants. Ce concours a également été suivi d'un goûter et d'une remise de nombreux lots et coupes.

-Un concours de pêche inter sociétaires avec 35 participants.

-Un concours de pêche à l'américaine avec la participation de 14 équipes qui ont pris part à un pique-nique.

-Un concours de pétanque avec 24 doublettes.

-L'AAPPMA a participé financièrement à la finale des Ateliers Mi-

lieux Aquatiques avec l'Ecole de Chailly (5 élèves ont été qualifiés cette année).

Nous tenons à féliciter Manon DEPARDAY qui a obtenu la première place. Nos félicitations vont également à Vincent, Marie, Julien, et Laura pour leur participation.

Il a été procédé à un alevinage comprenant des gardons, tanches, brochets et black-bass pour un montant de 2200 €

C.K

CALENDRIER 2013

Janvier	Atelier Milieux Aquatiques – classes CM1 et CM2.
Mai /Juin	Initiation à la pêche dans le cadre des AMA.
Juin	Finale des Ateliers Milieux Aquatiques.
Juillet	Concours de pêche inter sociétaires.
Juillet/août	Concours de pêche à l'américaine

Président: Christian KAUFMANN

Secrétaire: Dominique RIGHI

Trésorier: François ABASSIN :

AMICALE DES ANCIENS DE CHAILLY



Les réunions du club ont lieu toutes les deux semaines le vendredi de 14 heures à 18 heures à la salle du presbytère pour des activités diverses.

Certains d'entre nous se sont rendus à des spectacles ou pris part à des repas organisés par les clubs amis de Thimory, Montereau, etc..

Le 15 août a eu lieu notre repas dansant traditionnel préparé par un très bon traiteur. L'accordéoniste Jocelyne a fait danser les convives et animé le repas. Une dizaine de danseurs sont venus nous rejoindre à 15 heures dont Monsieur et Madame DALAIGRE que nous remercions vivement ainsi que les clubs amis présents.

L'assemblée générale au cours de laquelle nous fêterons les Rois aura lieu le 18 janvier (Inscriptions nécessaires).

Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

B.M

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Mme MANSARD au: 02 38 96 28 77 .

Présidente: Ghislaine MANSARD

Secrétaire – Trésorier: Bernard MANSARD

CHAILLY LOISIRS

Mars 2012. Le temps n'était pas de la partie lors de la brocante. Aussi, nous espérons que le 17 mars prochain — peut-être avec quelques danses de sioux — nous aurons le soleil comme compagnon ! Quant à la bourse aux jouets, malgré un nombre de participants faible, elle s'est déroulée dans une ambiance très sympathique. Nous projetons de lui associer un marché de l'artisanat pour la prochaine édition. Sinon, nous serions amenés à annuler cette journée. Comme les précédentes années nous avons eu la satisfaction de pouvoir remercier les bénévoles (ados compris) qui nous ont aidés à la brocante. Satisfaction encore pour l'offre de l'apéritif et des lots de la tombola à l'occasion du 14 juillet et aussi pour les calendriers de l'Avent distribués à tous les enfants scolarisés à Chailly et à Thimory. Nouveauté pour la brocante ! Désormais pour obtenir sandwiches, frites et autres consommations les clients devront acheter des tickets. La vente de ceux-ci se fera dès 9 heures du matin à la caravane située près du barnum de la restauration. Cette décision a été prise dans un souci d'hygiène et de confort pour la clientèle. E.B

Président: Jean Paul GOULLIER

Secrétaire: Édith BOURGEON

Trésorière: Ghislaine GOULLIER

SECTION SHOL DE CHAILLY



Vous aimez les fleurs, les beaux jardins, la nature. Vous aimez réaliser de belles compositions florales. Vous voulez partager l'expérience et la connaissance de spécialistes sur l'horticulture, le jardinage, les fleurs. C'est avec plaisir que la section SHOL de Chailly, forte de ses 26 adhérents, peut vous accueillir au sein de son groupe. L'année 2012 a débuté par notre traditionnelle Assemblée Générale suivie d'une conférence sur les arbustes à fruits décoratifs animée par Mr PAQUEREAU. En avril, nous sommes allés visiter les Serres de Dampierre en Burly. La responsable nous a expliqué leur fonctionnement (E.S.A.T) et nous a montré comment ils faisaient leurs plans de légumes et de fleurs. Que c'était beau tous ces plans de géraniums et autres

fleurs ! En Juin, nous sommes partis à Saint AY visiter un herboretum. Celui-ci rassemble plus de 1000 espèces végétales différentes. L'herboretum s'efforce de réhabiliter les milieux naturels de la région. A deux pas de Meung sur Loire, sur plusieurs parcelles de mauves, l'arboretum des Prés des Culands nous a fait découvrir une plante peu connue: le houx. Celui-ci est mis en scène dans tous ses aspects dans un superbe écrin végétal. Il faisait bon se balader dans cet espace ombragé où nous pouvions admirer à chaque détour de nouvelles plantes. En Octobre, nous avons rendu visite à Claude-Eve SPACH, productrice de légumes bio à PRESNOY, qui nous a présenté son exploitation avec ses serres et nous a expliqué son fonctionnement et la commercialisation de ses produits. L'exposé s'est terminé par une dégustation de quelques légumes et boissons, produits de la ferme. Avec les conseils avisés de Christiane, une fleuriste professionnelle, nous avons organisé une séance d'art floral par trimestre. Et chaque participante a pu repartir avec le fruit de son travail.

Si vous voulez rejoindre notre groupe, contacter Martine DALAIGRE au 02 38 96 20 79 ou par mail : martine.dalaigre@wanadoo.fr M.D.

Présidente: Martine DALAIGRE

Vice Président: Alain MUNIER

Secrétaire: Monique MONTAIGNE

Trésorière: Ghislaine MANSARD



RÉALISATION D'ART FLORAL

ASSOCIATION SAINT AIGNAN

Durant cette année 2012 la générosité du conseil municipal a permis d'apporter des améliorations appréciables à notre église. Tout d'abord la **réfection de la sacristie** réalisée par les employés communaux, Bruno et Didier, avec l'assistance technique de Sébastien MARCHAND, conducteur de travaux. Puis ce fut **l'électrification de la cloche** qui peut à nouveau sonner pour les cérémonies. Nous avons demandé un petit plus: l'angélus à midi.

Le **choix de notre église** pour une cérémonie religieuse de mariage a été pour nous un motif de fierté. Nous rappelons que le produit des quêtes réalisées pendant les cérémonies religieuses va à la paroisse.

Nous vous souhaitons une année 2013 pleine de bonnes choses.

M.G

Un petit sourire ne coûte rien mais réchauffe le cœur de celui qui le reçoit.



Église décorée pour une cérémonie de mariage

Mémoire pour remettre
au Conseil municipale
Messieurs je vous rappelle
que le voyage que je
fait pour aller chercher
la cloche à Montargis
l'année 1876 ne m'a pas
été payé. et je prie
ces messieurs de bien vouloir
m'en tenir compte soit en
argent ou par prestation
pour mon voyage c'est, à faire
je vous salue
Gagot Pierre

*Au temps où les cloches n'étaient pas
électrifiées...*

Mémoire pour remettre au Conseil Municipal

Messieurs je vous rappelle que le voyage que j'ai fait pour aller chercher la cloche à Montargis l'année 1876 ne m'a pas été payé. Et je prie ces messieurs de bien vouloir m'en tenir compte soit en argent ou par prestation pour mon voyage. C'est 8 francs.

Je vous salue
GAGOT Pierre

Grâce à cette pièce d'archives, on apprend que l'église a été dotée en 1876 d'une nouvelle cloche et que celle-ci provenait de Montargis. Elle a voyagé de Montargis à Chailly probablement sur une charrette conduite par un certain GAGOT qui semble avoir eu du mal à se faire payer.

Y.F

Pièce d'archives C.D.

ÉCOLE 1938

- 1 Paulette LELOUP
- 2 Ginette TARTINVILLE
- 3 Lucette COUSIN
- 4 Denise GUILBERT
- 5 Yolande MORLET
- 6 Simone CHOLET
- 7 Solange BOULAS
- 8 Ginette BOSSARD
- 9 Madeleine GILLES
- 10 Solange GERMAIN
- 11
- 12 Simone GAIN
- 13 Jeanine GERVAIS
- 14
- 15 Lucien SAVOY
- 16 Hubert GRIVOT
- 17 Robert BIZOT
- 18 Roland TARTINVILLE
- 19 Raymond BIZOT
- 20 Yves PETIT
- 21
- 22 Simone CHARPENTIER
- 23 France LOISELEUR
- 24 Jacqueline LOISELEUR
- 25 Solange BIZOT
- 26
- 27 Jeanine MORLET
- 28 Rolande MORLET
- 29 Mariette BENICHON
- 30 Suzette COUSIN
- 31 Danielle GUILBERT
- 32 Annette GUILBERT
- 33
- 34 BENICHON
- 35
- 36
- 37
- 38



Extrait des registres des délibérations du Conseil municipal de la commune de Chaillay

1884

Le Conseil municipal, réuni le 4 juillet 1884, à huit heures du matin, le Conseil municipal de la commune de Chaillay, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. HARRAULT, Maire, pour la tenue de la séance du 4 juillet 1884.

Le Conseil municipal, considérant que les enfants de la commune de Chaillay, qui sont en nombre de 56, qui dans les écoles de la commune de Chaillay, ont besoin d'être armés de fusils, et que les fusils actuellement en service sont défectueux, et qu'il est bon que les enfants soient exercés dès le jeune âge dans ce qui concerne l'art militaire, vote la somme de 50 francs qui devra être employée à acheter les fusils demandés.

Le Maire, Le 4 juillet 1884

Le Maire, E. Harrault

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an mille huit cent quatre vingt quatre, le vingt-neuf juin à huit heures du matin le Conseil Municipal de la commune de Chaillay s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. HARRAULT, Maire, pour la tenue de la séance du 4 juillet 1884.

Étaient présents tous les membres en exercice. Monsieur le Maire communique au Conseil une demande qui lui a été adressée par M. THULLIER Théophile instructeur militaire et Monsieur RIVIERE instituteur communal.

Ces messieurs reconnaissant que l'instruction militaire des garçons de l'école mixte est assez bonne pour que ces enfants puissent se servir utilement de fusils en bois demandent en conséquence l'achat d'une vingtaine de fusils.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est bon que ces enfants soient exercés dès le jeune âge dans ce qui concerne l'art militaire vote la somme de 50 francs qui devra être employée à acheter les fusils demandés.

Fait à Chaillay les jours, mois et an que dessus
Le registre est signé

Leboeuf, Chauvet, Chambon, Alexandre, Percouche, Guillaume, Brucy, Lorret, Rousselot, Berthault, Prochasson, Harrault.

Pour copie conforme, Chaillay, le 4 juillet 1884
Le Maire,
E. Harrault

La guerre de 1870 qui vit la défaite de la France fut suivie d'un désir de revanche et fit naître dans les esprits la nécessité de donner une éducation militaire aux jeunes français. Une circulaire du ministre de la jeunesse insistait sur le fait qu'il fallait donner une grande importance dans les écoles aux exercices corporels et notamment au maniement du fusil.

En 1880 Jules FERRY préconisait une préparation des jeunes gens au service militaire insistant sur des exercices de marche au cours desquels on leur donnerait des notions de topographie.

Dans les écoles rurales, c'est à l'instituteur qu'étaient confiés cette instruction militaire ainsi que les cours de gymnastique. Le programme établi prévoyait, pour le cours élémentaire, des exercices de marche au pas cadencé, de changement de direction, d'alignement, de formation de peloton. Il prévoyait également une familiarisation avec l'armement et des exercices de tir pour le cours supérieur.

Une loi du 29 juillet 1881 débloqua une somme nécessaire à la fabrication de 52.600 fusils scolaires de tir. Ces fusils déposés à l'école ne devaient pas être trop lourds pour l'âge des enfants et comporter tout le mécanisme du fusil de guerre alors en dotation dans les armées. Ils ne devaient pas être susceptibles de faire feu. Des bataillons scolaires étaient organisés et des drapeaux distribués. Mais au bout de quelques années, les résultats n'étant pas ceux escomptés, l'opinion publique se désintéressa de cette formation. Ici, on voit que le souci d'instruire militairement les enfants demeure et qu'ils doivent suivre une instruction avec des fusils en bois dont la confection est à la charge de la commune.

Pièce d'archives: C.D. ...

Direct Producteur

**Agneau et porc
Vente en colis**

Ferme de Romaison
Danielle et Philippe
COFFINEAU

Sur commande

02 38 96 26 45
coffineau.romaison@wanadoo.fr

Gâtinais Région Centre

Tous travaux minipelle...

- Arrachage de haies
- Chemin d'accès
- Assainissement...

Gérard LEROY

02 38 96 30 27

Hameau de Romaison - 45260 Chailly en Gâtinais
SIRET n° 353 139 256 00013

DOMINIQUE RIGHI

BAR TABAC

POINT POSTE
CARTES DE PECHE
POINT PRESSE
COTISATIONS TENNIS
Téléphone : 02 38 96 24 00

LES COUVREURS DU GATINAIS

Sébastien MARCHAND

COUVERTURE-ZINGUERIE-RAMONAGE
RENOVATION-ENTRETIEN-DEPANNAGE

NOUBLAIN
45260 CHAILLY en GATINAIS
TEL 02.38.96.35.80
PORT 06.83.09.08.91
Email / couvreursgatinais@wanadoo.fr

ANDRE PEINTURE

DECORATION

RAVALEMENT
VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

**-15% à -20%
SUR LES
RAVALEMENTS**

02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91
www.andrepeinturedecoration.com
"Bellevue" - 45260 Chailly en Gâtinais

TAXI CHAILLY

Commune de stationnement : CHAILLY

Groupement communal :
Thimory • Oussay
La Cour Mangy • Presnoy

Jocelyne LAGARDE
Bois de Romaison
45260 CHAILLY EN GATINAIS

**Tél. 06 86 65 37 46
02 38 96 23 98**

Transports de malades assis
Gares, aéroports
7 jours / 7
24 H / 24

**VERANDAS et FENETRES
du Gâtinais**

Au service du particulier

Neuf et Rénovation
www.verandasfenetres.fr

Fenêtres PVC / Alu / Bois
Portes de garages - Portes d'entrée
Volets roulants et battants - Portes-fenêtres
Fermetures - Stores - Vérandas

Chemin de Chevillon - Lieu dit "NOUBLAIN" - 45260 CHAILLY-EN-GATINAIS
Tél. 02 38 98 18 51 - 06 73 50 73 78

R. Vauvelle

Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY
Tél. 02 38 94 51 26 - Fax 02 38 94 57 11
courriel : r.vauvelle@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS**

**ROSERAIE
ET PÉPINIÈRES LORRICOISES**

Rosiers - Conifères - Arbres
Arbustes - Fruitières - Plantes à massifs
Géraniums - Chrysanthèmes - Sapins de Noël
AMÉNAGEMENT de TERRAIN - GAZON

Alain DAVID

Gros - Détail
Siret 399 502 798 00016

Route de montargis - 45260 LORRIS
Tél. 02 38 92 41 17 - Fax 02 38 94 86 51

17/4/29

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'élève CAILLARD Henriette née le 20 mai 1917 a été retirée de l'école le 8 avril 1929 pour être louée domestique de ferme.

Vous pensez certainement avec moi qu'il est inadmissible que la Loi sur l'Obligation scolaire soit à ce point méconnue.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir réunir la Commission scolaire pour application des sanctions prévues.

Il convient de faire connaître à la personne qui emploie cette enfant, et dont je vous serai obligé de bien vouloir me donner les nom, adresse et profession que sa responsabilité peut être engagée.

Je me réserve d'aviser les autorités préfectorales et académiques.

Très agréablement
avec mes remerciements

l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

[Signature]

Maire Châtigny

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

INSPECTION ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CIRCONSCRIPTION DE PITHIVIERS LOIRET

19/4/1929

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'élève CAILLARD Henriette née le 20 mai 1917 a été retirée de l'école le 8 Avril 1929 pour être louée domestique de ferme.

Vous pensez certainement avec moi qu'il est inadmissible que la Loi sur l'Obligation scolaire soit à ce point méconnue.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir réunir la Commission scolaire pour application des sanctions prévues.

Il convient de faire connaître à la personne qui emploie cette enfant, et dont je vous serai obligé de bien vouloir me donner les nom, adresse et profession que sa responsabilité peut être engagée.

Je me réserve d'aviser les autorités préfectorales et académiques.

Veillez agréer Monsieur le maire avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dans les milieux peu favorisés et surtout en zone rurale, la tentation a toujours été forte de retirer prématurément les enfants de l'école pour aider aux travaux de la ferme ou pour les louer afin d'assurer un complément de revenus à la famille.

Après les révolutions de 1789 et de 1848 on tenta, sans grand succès, de mettre en place le principe d'une scolarité obligatoire. C'est la Loi du 28 mars 1882 qui institua pour la première fois cette obligation pour les enfants des deux sexes depuis l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 13 ans révolu.

Cette loi témoignait d'une certaine largesse d'esprit puisqu'elle précisait que l'instruction pouvait être dispensée dans les écoles publiques ou privées ou dans les familles par le père lui-même ou par une personne choisie par lui. La jeune Henriette dont il est question dans le document ci-dessus n'est âgée que de 11 ans et ses parents qui ont mis un terme à sa scolarité avant l'âge de 13 ans sont en infraction avec la loi.

Il fallut attendre la Loi du 9 août 1936 promulguée sous le Front Populaire, Jean ZAY étant ministre de l'Éducation Nationale, pour que l'âge de fin de scolarité soit porté de 13 ans à 14 ans.

De retour au pouvoir, Charles DE GAULLE allongea la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans par une Ordonnance du 6 janvier 1959 préparée par le ministre de l'Éducation Nationale Jean BERTHOIN qui prévoyait une sanction de retrait des allocations familiales en cas de manquement.

ÉCOLE 1942

- 1 Maurice BÉNICHON
- 2 Roger MORLET
- 3 Roger MORLET
- 4
- 5 Huguette MAINOT
- 6 Jacqueline GRIVOT
- 7 Gérard DUBOS
- 8 Yvette ABSOLU
- 9 Pierre TARTINVILLE
- 10 Yolande PINGOT
- 11 Jacqueline JOUANNY
- 12 André COINTEAU
- 13 Roger GRIVOT
- 14 Roland MAUDUIT
- 15 Robert PIVOTEAU
- 16 Denise DESCRÉAU
- 17 Bernadette LEMAIRE
- 18 France LOISELEUR
- 19 Roger MAROIS
- 20 Simone DROUIN
- 21 Monique PINGOT
- 22 Yolande LOISELEUR
- 23 Bruno LÉGER
- 24 Ginette GRIVOT
- 25 Christiane LOISELEUR
- 26 Jeanine CHAUVET
- 27 Pierre CHARPENTIER
- 28 Robert MÉNIGAULT
- 29 Jean DROUIN



Les personnes qui pourraient identifier les enfants dont les noms manquent sur les photos des pages 23 et 27 sont priées de le faire savoir en téléphonant aux numéros: 02 38 92 33 89
Ou 02 38 96 24 16

SARL CAILLAT T.P.



**TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT**

21 route de la Cour Marigny - 45260 LORRIS
Tél./Fax 02 38 94 22 60 - Port. 06 09 44 48 41



DARDONVILLE

Au cœur de l'industrie

Tél. : 02 38 89 20 64

Fax : 02 38 89 21 85

12, rue E. Branly (Z.I.) - B.P. 31012 - 45701 VILLEMANDEUR Cedex

ELECTRICITE GENERALE
SARL PERRET

Installation - Rénovation
Mise aux normes
Alarme - Motorisation de Portail

46, rue Guillaume de Lorris - LORRIS
perret.sarl@wanadoo.fr - 02 38 92 45 45

mdm.l
GROUPE UMHS

**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

ZA Les Dentelles - 45260 LORRIS
Tel 02 38 92 42 14 - Fax 02 38 94 86 61
www.umhs.fr

umhs.fr
Commandez en ligne
+ de 50 000 produits

Ouvert du Lundi au Samedi

JARDINAMAT

VERTS LOISIRS
ECHO
Kubota
Husqvarna
STIHL
Viking
Quintus Wolf

22 rue Edouard Branly 45700 VILLEMANDEUR
☎ 02 38 07 10 95 - Fax 02 38 07 10 96

LORRIS MOTOCULTURE

VENTE - RÉPARATION - SAV Toutes Marques
Location de matériels pour espaces verts

ESK ECHO Oleo-Mac BEAL DOLMAR HONDA

15 Place du Mail - Tél. : 02 38 94 86 97
www.lorrimotoculture.com

J.P LAGARDE
AGENT CITRÖEN

14, ROUTE DE MONTARGIS
45260 THIMORY

TÉL 02 38 96 23 49
FAX 02 38 96 27 62

**et Jacques
RONDEAU**
Pompes Funèbres

**POMPES FUNEBRES - FUNERARIUMS
MARBRERIE - CONTRAT-OBSÈQUES**

1659, avenue du docteur Schweitzer . AMILLY Tél. 02 38 07 00 07
26 avenue du Maréchal Leclerc . BELLEGARDE Tél. 02 38 90 49 00

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

24h/24 et 7j/7 au
02 38 95 21 26

Habilitation Préfectorale : 02-45-58 - N° Orias : 07028705

*Entre nous,
Il y a bien plus*

A CHAILLY

IL Y A UN SIÈCLE

Les adultes retournent à l'école.

En ce début d'année 1912 des cours du soir sont organisés pour les adultes et c'est tout naturellement Monsieur MEUNIER Alphonse, directeur d'école, remplissant par ailleurs les fonctions de secrétaire de mairie qui en a la charge. Ces cours sont ouverts pendant trois mois : novembre, décembre et janvier.

Lors de sa séance du mois de février le conseil décide de verser à Monsieur MEUNIER, pour cette tâche supplémentaire, une rémunération annuelle de cent francs (ce qui équivalait à 312€). (1 franc 1912=3,12 euros 2008).

Le clocher de l'église nécessite à nouveau des réparations de toiture.

Depuis la loi de 1905, les mairies sont devenues propriétaires des édifices religieux de la commune et à ce titre en assument l'entretien. Un artisan couvreur de Bellegarde, Monsieur MALLET, est présenté pour effectuer les réparations sous la supervision de Monsieur BOSSARD, maçon du bourg. (Coût des travaux: 630francs soit 1965€).

Éclairage public.

Depuis deux ans le centre du village est éclairé par deux réverbères à gaz fixés sur des poteaux de bois. Ceux-ci doivent être allumés tous les soirs et éteints le matin. Donc il existe à l'époque un métier disparu aujourd'hui: celui « d'allumeur de lampes ». Monsieur BARNAUD, cantonnier municipal, accepte cette tâche pour un complément de salaire annuel de 20 francs (soit 62€). Certains pourraient estimer que cela s'apparente à du bénévolat...

Du nouveau concernant les P. et J.

Monsieur le Maire annonce, lors de la séance du conseil d'avril, que l'on va bientôt pouvoir téléphoner depuis CHAILLY et que l'on fait pression pour obtenir un bureau de poste.

1912 Année électorale.

Les élections municipales se déroulent le 19 mai. Monsieur GUILLAUME Léonce est reconduit dans sa charge de Maire et Monsieur MAROIS conserve son poste d'adjoint.

Le Maire prononce une allocution pour saluer son nouveau Conseil. Monsieur GUILLAUME Léonce exercera encore quatre mandats consécutifs jusqu'en 1937.

Un pont qui n'inspire pas confiance.

La Poterie, au niveau du Pont du Fort, est traversée en 1912 par un pont de bois. Lors de la séance du conseil du mois d'août Monsieur le Maire signale que

plusieurs habitants doutent de la solidité de ce pont. La commission des travaux est chargée de l'examiner soigneusement afin de juger de la nécessité d'effectuer des réparations.

Il faut drainer le sol du cimetière.

En effet ce sol est souvent détrempé et les caveaux inondés. La solution d'un dispositif de pompage est adoptée à la place du drainage de l'allée centrale initialement envisagé.

Chailly va enfin avoir son bureau de poste.

C'est la bonne nouvelle qui est annoncée par le Maire lors de la séance du conseil du mois de novembre.

Malheureusement l'année se termine sur une note triste.....

Un drame frappe la famille Boulas bien connue de tous les Calliaciens. Dans un article de presse de l'époque on peut lire ce qui suit :

CHAILLY EN GÂTINAIS. La mort du soldat BOULAS. Les habitants de Chailly n'auront pas lu sans émotion le récit des journaux relatant le tragique accident survenu jeudi dernier au Fort neuf de Vincennes. Au cours d'exercices de tir, deux hommes du 59^e régiment d'artillerie ont été tués par une cartouche LEBEL qu'une coupable négligence avait égarée parmi les fausses cartouches qui doivent être employées en pareil cas. Les recrues récemment arrivées dans ce fort sont soumises chaque jour à des exercices d'entraînement intensif. On les habitue notamment au maniement du mousqueton en leur confiant pour cet usage, des cartouches dites d'instruction qui n'ont des cartouches réelles que l'apparence.

Jeudi vers 14h45, dans la cour du quartier, les hommes de la 8^e batterie et du 59^e régiment d'artillerie s'exerçaient au tir fictif dans ces conditions, sous le commandement du capitaine ROUYER. À peine le tir était-il commencé qu'une détonation retentissait, jetant l'effroi sur tous les visages, et que deux soldats, deux pauvres petits bleus s'abattaient. Une cartouche de tir réel s'était glissée parmi les cartouches d'exercice et venait de semer la mort la plus inattendue. Henri Boulas est enlevé à la fleur de l'âge, en pleine santé, à l'affection des siens, de sa pauvre mère qui est inconsolable, de ses frères qui avaient tant d'attachement pour le dernier-né, de ses nièces qui l'aimaient comme un frère étant du même âge et dont nous partageons l'immense douleur.

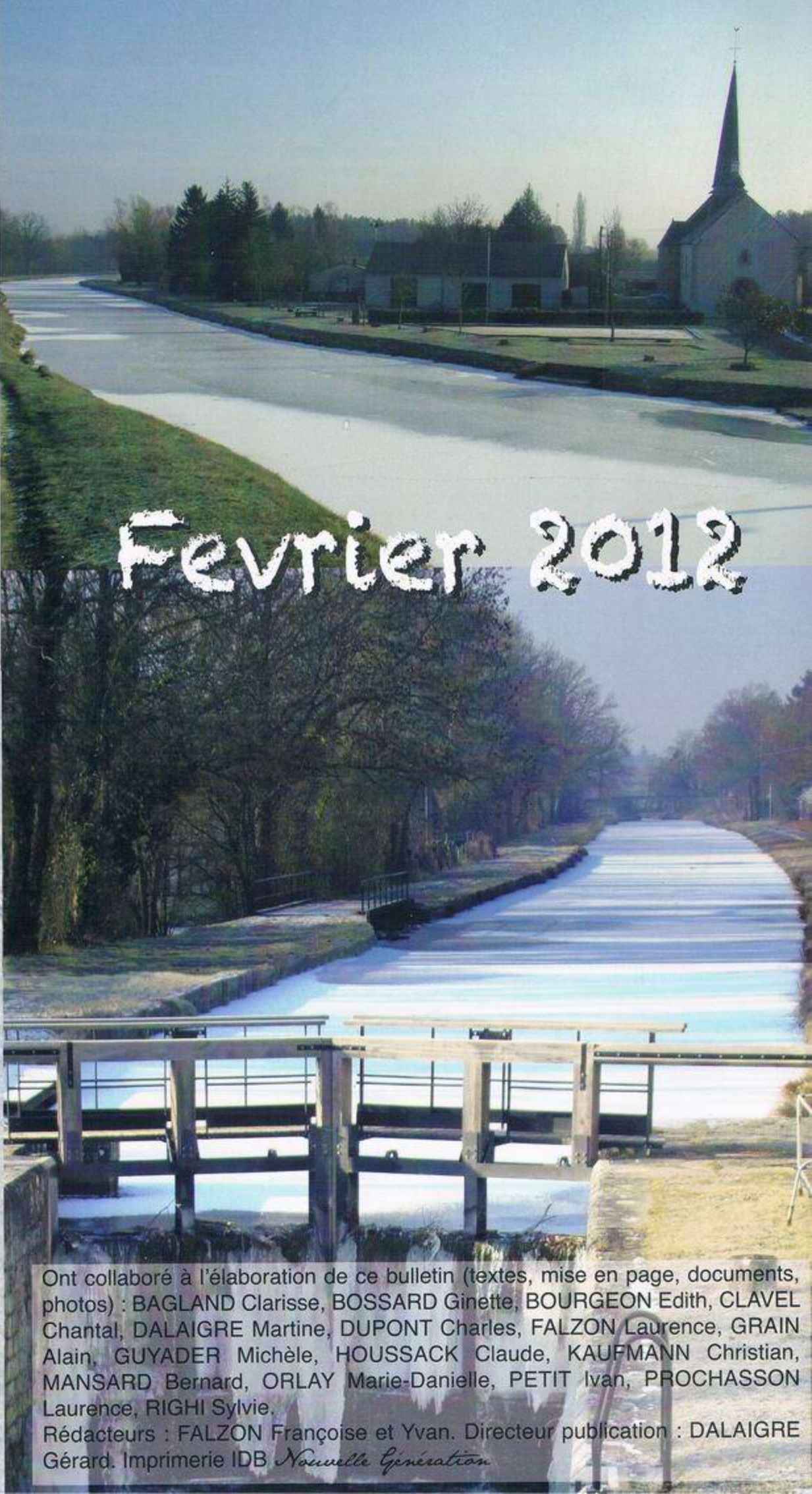
L'émotion est grande dans le village. Monsieur le Maire et ses conseillers adressent leurs condoléances à la famille à laquelle ils offrent une concession perpétuelle dans le cimetière pour inhumer le défunt. Une plaque commémorative que l'on peut voir encore de nos jours est apposée à l'intérieur de l'église sur le mur à gauche du portail d'entrée.

Qu'est-ce qui a marqué cette année 1912 en France et dans le monde? En France:

Raymond POINCARRE, président du conseil et Ministre des Affaires Étrangères, établit le 30 mars le protectorat de la France sur le Maroc. Le 27 avril, il nomme LYAUTÉ Premier Commissaire Résident Général. Le 24 mai, à la suite d'émeutes dans la ville de Fez, LYAUTÉ fait exécuter certains insurgés pour rétablir l'ordre. Devant la menace d'une guerre en Europe la France passe des accords avec la Russie et l'Angleterre.

Dans le monde: Dans la nuit du 14 au 15 avril le paquebot TITANIC, lors de sa première traversée transatlantique entre Southampton et New-York, heurte un iceberg et coule en moins de trois heures. Sur plus de 2200 passagers il n'y aura que 700 rescapés recueillis par le cargo CARPATHIA arrivé sur les lieux du drame trois heures après que le TITANIC ait sombré.

En Russie : le 17 avril, premier soubresaut annonciateur de la révolution à venir, une grève des ouvriers de la mine d'or de la Léna est sauvagement réprimée par les troupes tsaristes. **Le 18 octobre** une guerre éclate entre la Turquie et la Bulgarie. Les Turcs sont écrasés...



Fevrier 2012

Ont collaboré à l'élaboration de ce bulletin (textes, mise en page, documents, photos) : BAGLAND Clarisse, BOSSARD Ginette, BOURGEON Edith, CLAVEL Chantal, DALAIGRE Martine, DUPONT Charles, FALZON Laurence, GRAIN Alain, GUYADER Michèle, HOUSSACK Claude, KAUFMANN Christian, MANSARD Bernard, ORLAY Marie-Danielle, PETIT Ivan, PROCHASSON Laurence, RIGHI Sylvie.

Rédacteurs : FALZON Françoise et Yvan. Directeur publication : DALAIGRE Gérard. Imprimerie IDB *Nouvelle Génération*